



Les représentants des parents d'élèves Au Conseil d'Ecole

Le vendredi 19 octobre, les huit représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole ont été élus.

Ils vous représentent et sont vos porte-parole pour l'année scolaire en cours. Quelle que soit la classe de votre enfant, vous pouvez les contacter, si vous avez des requêtes ou des remarques à formuler.

Nom et prénoms	Contact Tél.
KACOU-MARCEAU Gina	08 55 88 07
NOUAMAN Albertine	07 32 77 06
OUATARA Seydou	08 60 70 83
SORO Adja	08 59 72 50
SOSSO Pauline Olive	08 43 07 31
TIMMOR Emeline	09 97 41 38
TLILI Wahid	43 45 94 59
VISIEDO Alain	47 48 19 88

Leur rôle :

Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école ou du chef d'établissement pour évoquer un problème particulier et/ou assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école.